

Intervue AG, Postfach 300, CH-3020 Bern 20

Monsieur:
Hans Mustermann
Musterstrasse 1
3000 Musterort

21000004/cuc
Xmrg-rrrdrqg-rrwggwgg

Bern, 08.04.2021

Inkasso KÜNG AG
Nordring 54
Postfach 304
CH-3000 Bern 22
Tel. +41 31 330 49 45
Fax +41 31 330 49 48
info@inkassokueung.ch
www.inkassokueung.ch

Débiteur: Hans Mustermann, Musterort
Créance: CHF 353.70
Motif de la créance: Facture no 1 du 01.01.2021
certificée par *** Mustergläubiger AG, Bern 26

Monsieur,

Nous vous informons que la créance susmentionnée nous a été cédée (art. 166 CO). Vous pouvez dès maintenant, avec effet libératoire, nous adresser vos paiements (art. 167 CO). Si la créance aurait été réglée par vous sans nous avoir cette notification, nous vous prions de nous transmettre le justificatif de votre paiement. Ce montant indiquera何必 le dommage résultant du retard selon art. 103 CO ainsi que les intérêts moratoires. Pour autant que cela n'ait déjà été fait, nous vous mettons par la présente formellement en demeure.

Vous voudrez bien nous verser jusqu'au 18.04.2021 le montant ci au moyen du bulletin de versement ci-joint (Les paiements en étranger sont à verser sur notre cpte chez la PostFinance AG Bern IBAN: CH750900000000000000000000000000).

Nous vous offrons la possibilité de régler cette affaire à l'amiable et nous nous attendons à ce que vous respectiez ponctuellement le délai fixé. Nous espérons que vous suivrez les instructions susmentionnées, vous vous évitez ainsi des frais supplémentaires et d'inutiles dérangements.

Nous vous recommandons de nous informer ou d'éliminer notre référence sur votre correspondance, lors de vos paiements et surtout lors d'appels téléphoniques. Si la créance a été payée entre-temps, vous vousrez bien nous adresser une copie de la quittance de paiement.

Nous vous adressons, Monsieur, nos meilleures salutations.


Inkasso KÜNG AG

Aperçu du dossier (débiteurs-ID)

Sur le bulletin de versement au verso